



**Association des Usagers du Port de  
Plaisance de Concarneau**  
[www.auppc-concarneau.fr](http://www.auppc-concarneau.fr)

**AUPPC – RAPPORT MORAL 2020**

L'année 2020 a été marquée comme chacun sait par la pandémie de COVID, et l'association a été touchée comme pratiquement tous les secteurs d'activité.

D'une part, les inscriptions qui avaient démarré lors de l'A.G. du 1<sup>er</sup> Février n'ont pas été à la hauteur des autres années et leur nombre s'est limité à une cinquantaine, contre 68 en 2019 et plus de 130 dans les « années fastes ». Diminution due soit à une certaine désaffection suite au confinement et aux restrictions sanitaires, soit à la suite de ventes de bateau ou d'arrêts des activités nautiques. Nous rappelons que la moyenne d'âge des plaisanciers en Finistère a dépassé les 65 ans depuis déjà quelques années.

D'autre part, pratiquement toutes les activités de l'association ainsi que les activités extérieures auxquelles nous participions d'habitude ont, elles aussi, été annulées pour ces mêmes raisons sanitaires.

Nous souhaiterions d'ailleurs avoir votre sentiment sur la question suivante : Qu'attendez vous de l'association et comment la rendre plus vivante dès que les mesures de confinement seront levées ? Merci d'avance pour vos réponses.

En 2020, nous avons continué à assurer notre rôle de liaison entre les plaisanciers et le concessionnaire du port, ainsi que le syndicat mixte et l'UNAN29.

Nous sommes intervenus pour suggérer que les plaisanciers puissent obtenir un rabais sur leur cotisation annuelle au ponton ou au mouillage, mais nos arguments n'ont pas été retenus....

Nous sommes intervenus également à plusieurs occasions – Conseil Portuaire, CLUPIPP...- pour qu'une solution pérenne soit trouvée pour la station carburant, avec mise en place d'une solution temporaire si possible. Malheureusement, rien ne nous permet d'espérer une nouvelle station à court terme puisqu'aucune option n'a été proposée à ce jour, hormis l'inscription de ce besoin dans le cadre de l'aménagement global de l'arrière-port.

Le passage de témoin entre la Ville de Concarneau et le Syndicat Mixte Pêche-plaisance des Ports de Cornouaille a été fixé au 1<sup>er</sup> Janvier 2022, et la concession actuelle qui devait initialement se terminer en 2026 prendra donc fin au 31/12/2021.

Enfin, l'UNAN 29 a suivi pour ses adhérents, et donc pour nous, la fluctuation des autorisations ou des interdictions de navigation au gré du flux des arrêtés ministériels et préfectoraux. Nous vous en avons tenus informés régulièrement au cours de l'année.

Nous rappelons ici la composition du Bureau de l'Association :

Président : Jean Paul Le Gallo  
Vice-Président : Alain Bondois  
Secrétaire : Jean Pierre Monfort  
Trésorier : Claude Saulnier  
Membre titulaire : Patrick Morin  
Membre titulaire : Pierre Castel

Le Président de l'AUPPC  
Jean-Paul Le Gallo

## AUPPC – RAPPORT FINANCIER 2020

	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
COTISATIONS		1 181,00 €
SNSM	350,00 €	
UNAN 29	136,00 €	
ASSURANCE MAIF	266,85 €	
SECRÉTARIAT	23,64 €	
FRAIS RÉCEPTION	137,86 €	
<b>TOTAL</b>	<b>914,35 €</b>	<b>1 181,00 €</b>
Avoirs Globaux 31 12 2019	<b>3361,29 €</b>	
Avoirs Globaux 31 12 2020	<b>3 641,83 €</b>	
Compte courant	<b>1 770,78 €</b>	
Compte sur livret	<b>1 871,05 €</b>	